

# Commune de Tubize

## AVIS A LA POPULATION

Nous portons à la connaissance des habitants de la commune de Tubize que l'acte administratif suivant a été adopté le 14/03/2016 :

**le règlement du Conseil communal ayant pour objet « R.F.I. - Budget de l'exercice 2016 » .**

Nous rappelons que quiconque peut consulter cet acte administratif, sans déplacement des pièces, au Service recette - Passage Champagne- rue de la Déportation, 61 à 1480 Tubize (tous les jours ouvrables de 09h à 12h).

A Tubize, le 22/03/2016.

Mathieu Collette

  
Directeur général f.f.



Michel Januth

  
Bourgmestre